

Le Président

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L613-1 ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au Diplôme national de Licence ;
Vu le règlement pédagogique en cycle licence – Licences Sciences, Technologie, Santé – DEUST et Licences Professionnelles 2025-2026 ;*

Arrête

Article 1 : Le jury d'examen pour l'attribution de la Licence Physique Chimie parcours Chimie et Application et parcours Sciences Physique et Application 3ème année en formation initiale pour l'année universitaire 2025-2026 est composé comme suit :

Semestres : 5 et 6

Président du jury : Emmanuel MOULIN

Membres du jury :

- Isabelle Lebecq
- Olivier Cousin
- Françoise Desanglois
- Cyrille Mercier
- Mohammadi Ouaftouh
- Emmanuel Moulin
- Marc Duquennoy
- Michael Bocquet
- Pierre-Marie Busi
- Lynda Chehami (Responsable Pédagogique parcours SPA)
- Mohamed Aymen Ben Achour (Responsable Pédagogique parcours CA)

Article 2 : Le présent arrêté est d'application immédiate.

Article 3 : Le présent arrêté fait l'objet d'une publication au recueil des actes réglementaires et d'un affichage sur les lieux d'enseignement de l'INSA Hauts-de-France au moins 15 jours avant les épreuves.

Article 4 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 4 décembre 2025

Le Président de l'Université Polytechnique
Hauts-de-France,
Abdelhakim ARTIBA



UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE
Université Polytechnique
HAUTS-DE-FRANCE